

BORALEX

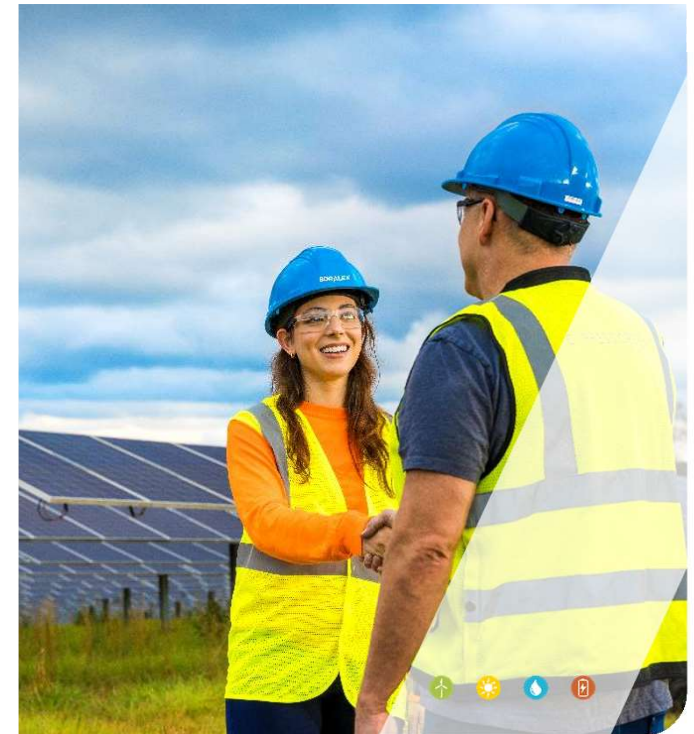
Au-delà

DES ÉNERGIES RENOUVELABLES®



**Comité de projet :
Parc Photovoltaïque Communal de
Saint-Victor-des-Oules**

BORALEX



SOMMAIRE

TOUR DE TABLE

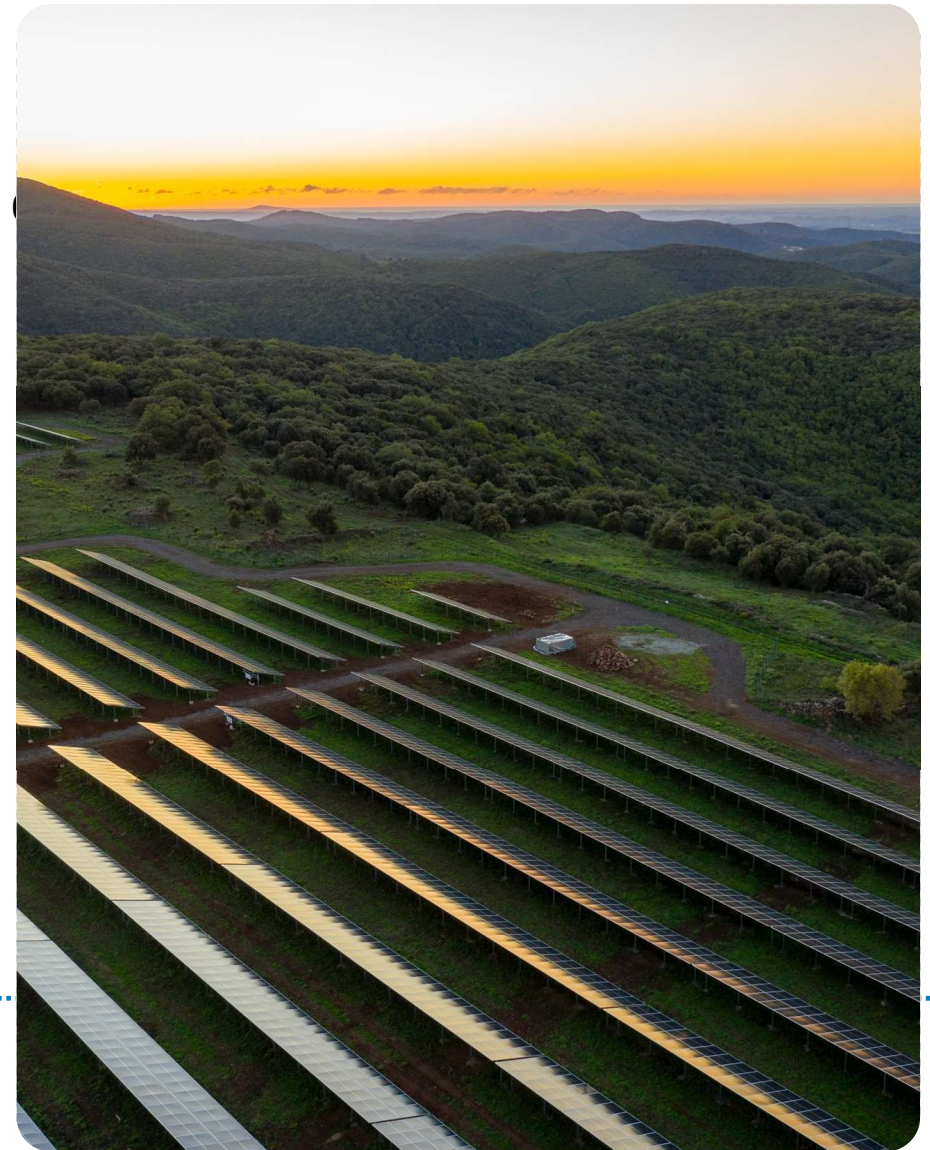
INTRODUCTION

BORALEX, QUI SOMMES-NOUS ?

POTENTIEL COMMUNAL

PRESENTATION DU PROJET

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES



Invitations envoyées et personnes présentes au comité de projet

Invitations envoyées	Présent	Représenté par
Commune de Saint-Victor des-Oules	Oui	Marie-Michèle ALVARO (Maire) Dider MEJEAN (1 ^{er} adjoint) Bernard CANAL (3 ^{ème} adjoint)
Commune de Saint-Hippolyte-de-Montaigu	Oui	Bernard BARBERI (Maire)
Commune de Saint-Quentin-la-Poterie	Oui	Josette VELAY (Conseillère municipale) Luc VEYRAT (1 ^{er} adjoint)
Communauté de communes Pays d'Uzès	Oui	Dominique EKEL (Vice-Président)
Commune de Vallabrix	Non	-
Commune de Saint-Siffret	Non	-
Commune de La Capelle et Masmolène	Non	-

SOMMAIRE

TOUR DE TABLE

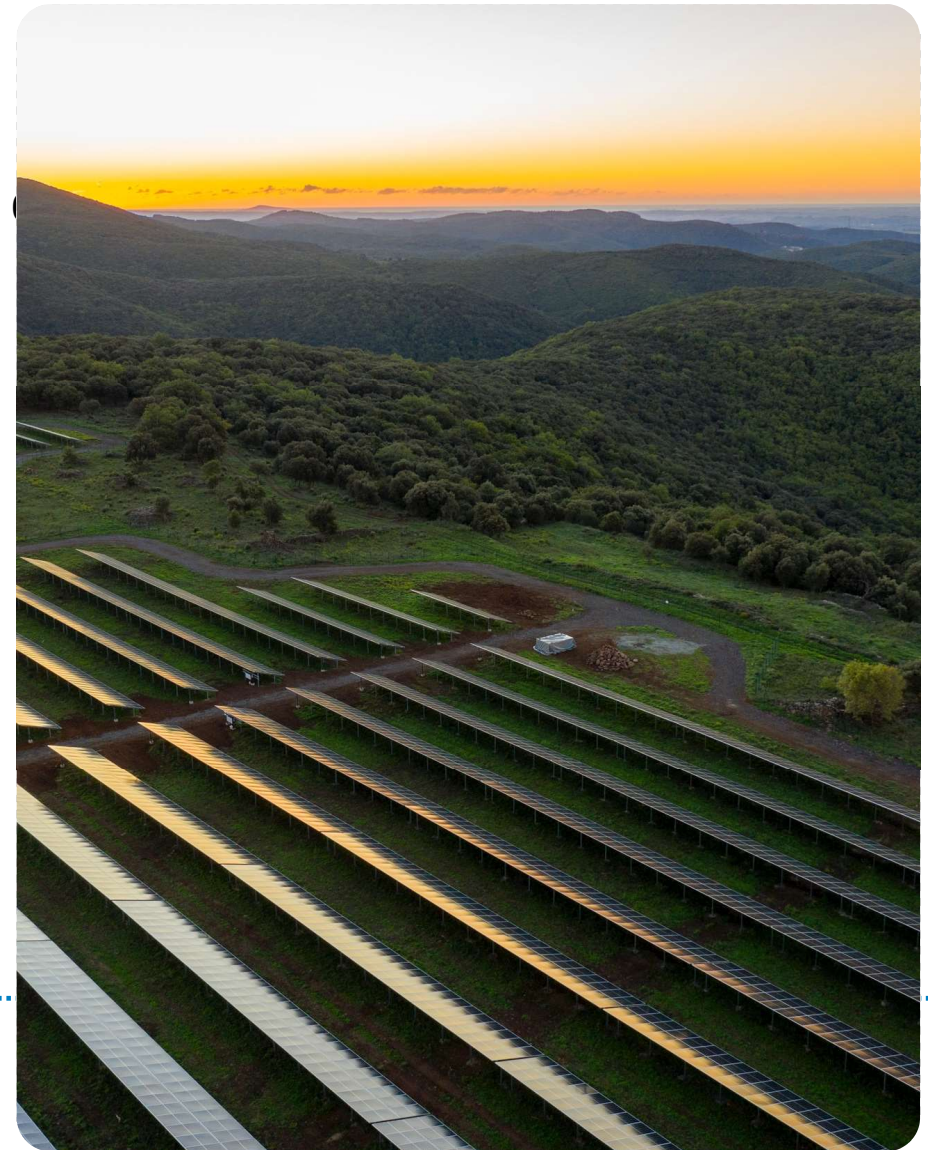
INTRODUCTION

BORALEX, QUI SOMMES-NOUS ?

POTENTIEL COMMUNAL

PRESENTATION DU PROJET

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES



SOMMAIRE

TOUR DE TABLE

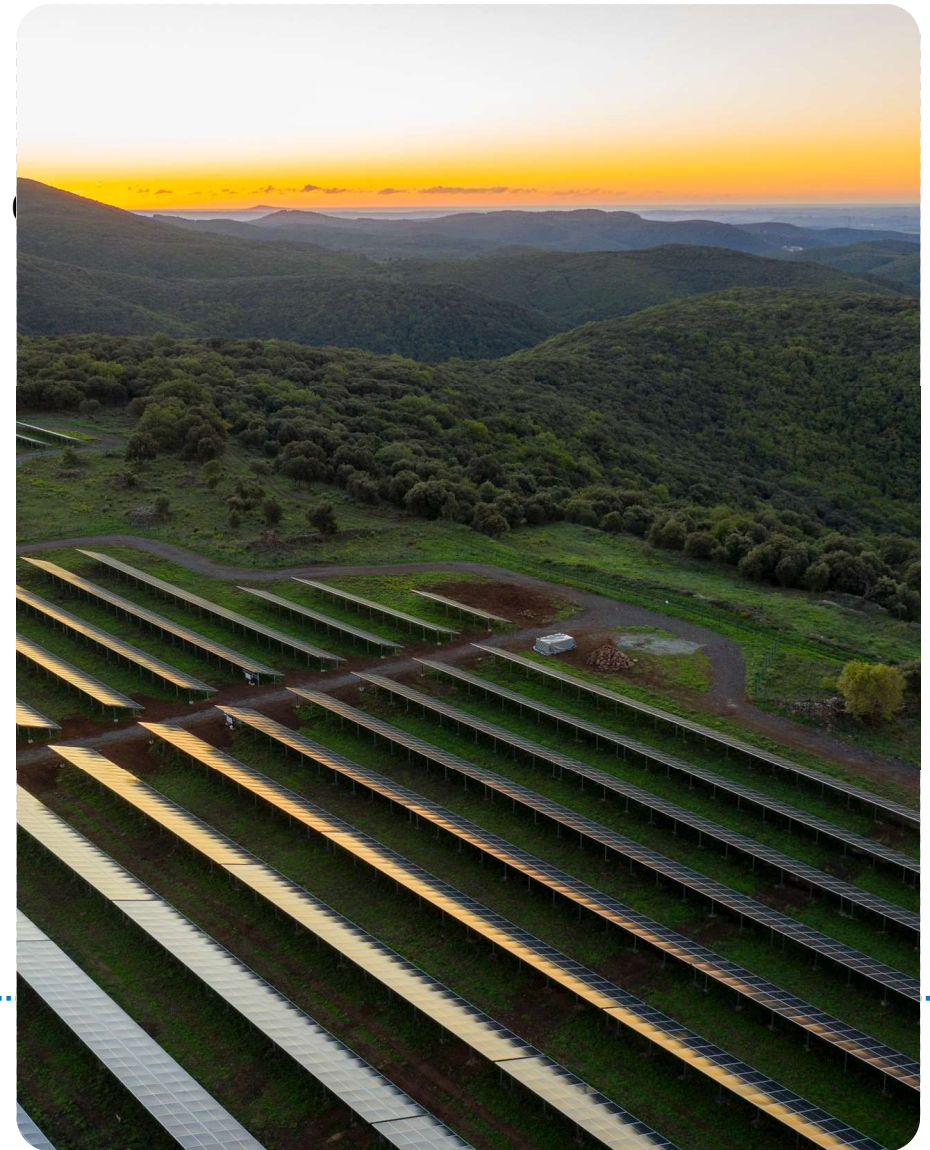
INTRODUCTION

BORALEX, QUI SOMMES-NOUS ?

POTENTIEL COMMUNAL

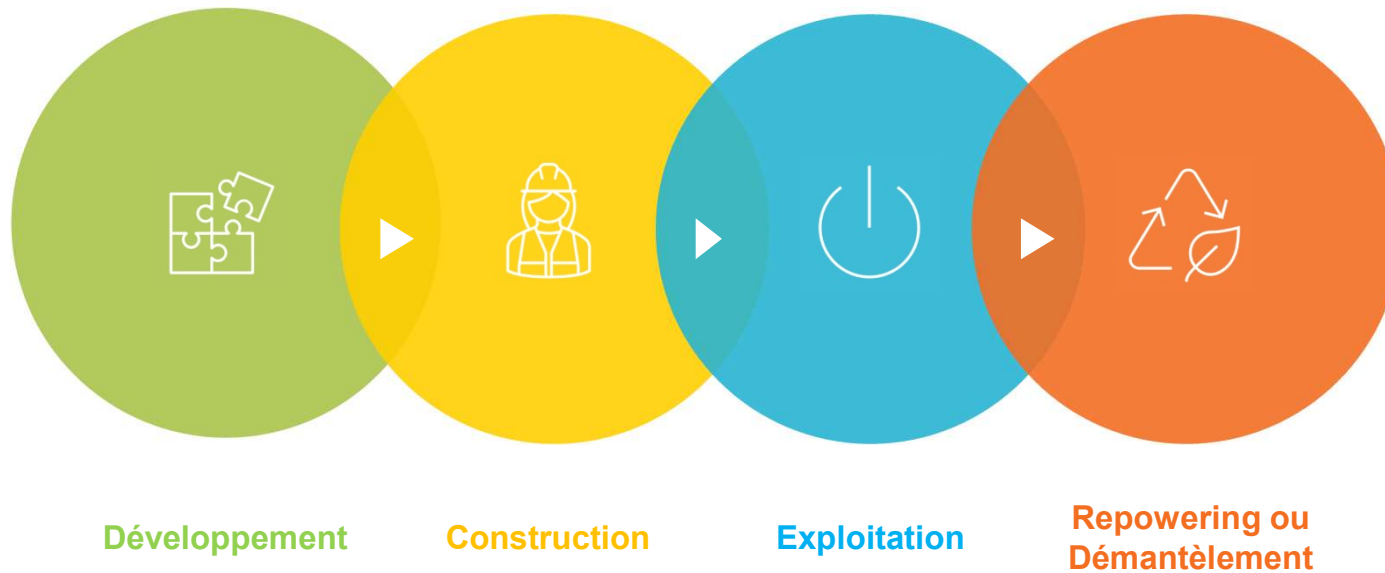
PRESENTATION DU PROJET

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES



BORALEX AVEC VOUS DE A à Z

- ✓ **Vision industrielle et économique à long terme** : propriétaire majoritaire de nos actifs, présents sur toute la chaîne de valeur
- ✓ **Flexibilité, proximité & réactivité** : nos centres de maintenance sont à moins de 2h de nos actifs
- ✓ **Intégration et valorisation du tissu local** : co-construire avec vous un projet de territoire pérenne et accepté



BORALEX EN FRANCE

DEPUIS PLUS DE 20 ANS,
BORALEX A INVESTI PLUS DE 1,5 MILLIARDS D'€
DANS LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES
RENOUVELABLES EN FRANCE

Puissance d'actifs en
service, détenus et
exploités

1,2 GW



Puissance d'actifs en
développement (foncier sécurisé)

2 GW

95 PROJETS

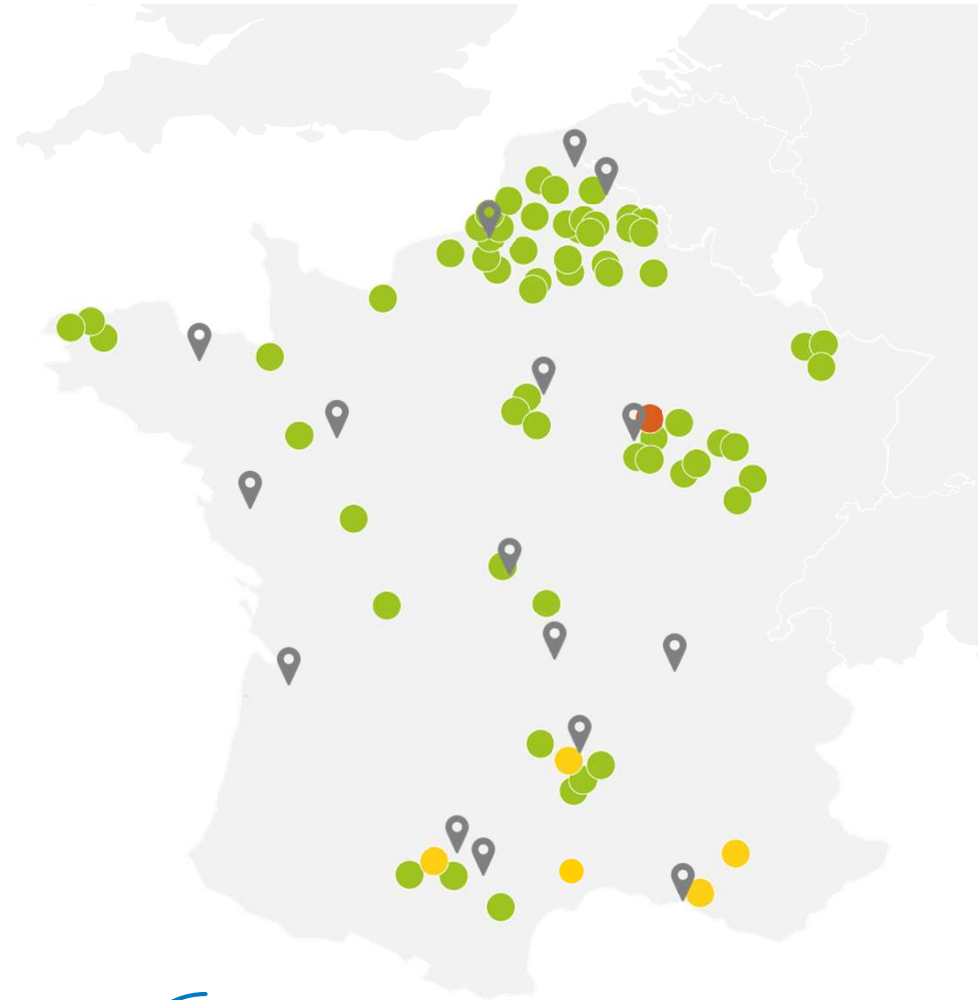
 1 357 MW

 809 MW

16 AGENCES



+300 collaborateurs
au cœur des territoires



« Quand nous arrivons sur un territoire,
nous devenons voisins. Restons-le. »

Nicolas Wolff
Vice-président et Directeur général Boralex, Europe

NOTRE PRÉSENCE DANS LE SUD DE LA FRANCE



Liste des agences et centres de maintenance : Marseille (13), Toulouse et Avignonet-Lauragais (31)

3 Parcs éoliens en exploitation

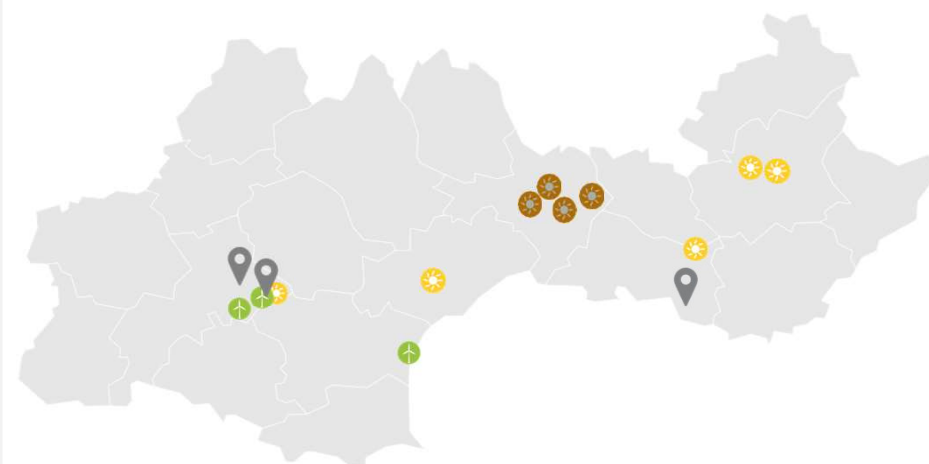
4 Parcs solaires en exploitation

1 Parc solaire en construction

70 MW en exploitation

+ de 20 forces vives

1 centre de maintenance



-  Parcs éoliens
-  Parcs photovoltaïques
-  Agence et centre de maintenance
-  Parcs photovoltaïques en développement dans le Gard

SOMMAIRE

TOUR DE TABLE

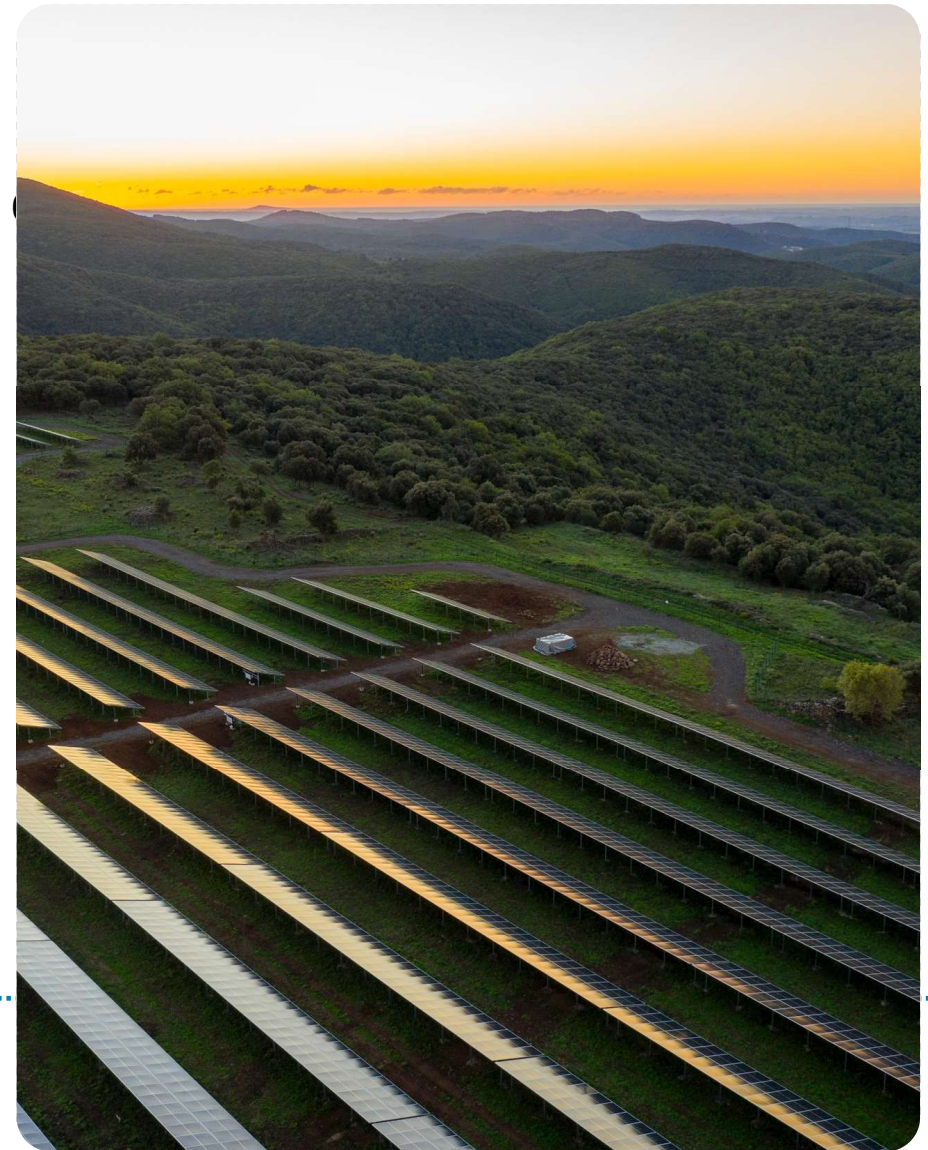
INTRODUCTION

BORALEX, QUI SOMMES-NOUS ?

POTENTIEL COMMUNAL

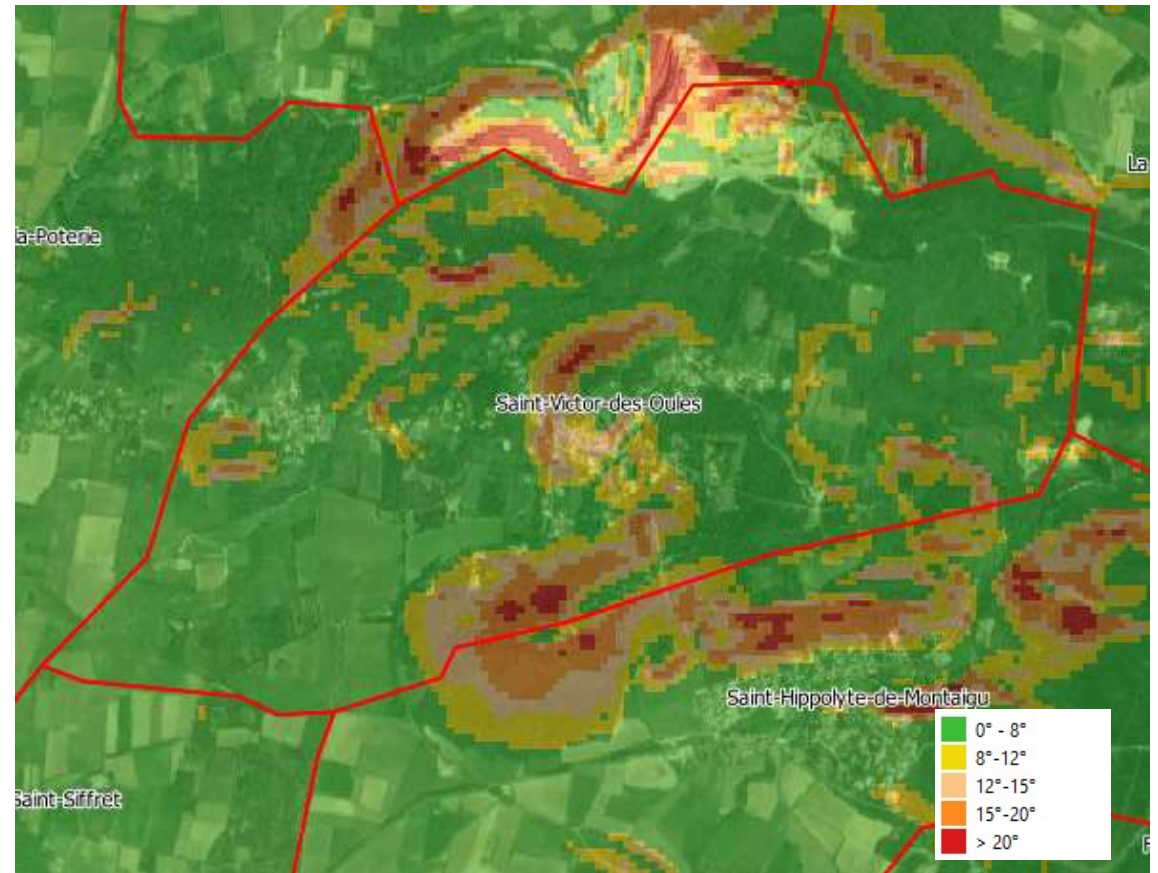
PRESENTATION DU PROJET

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES



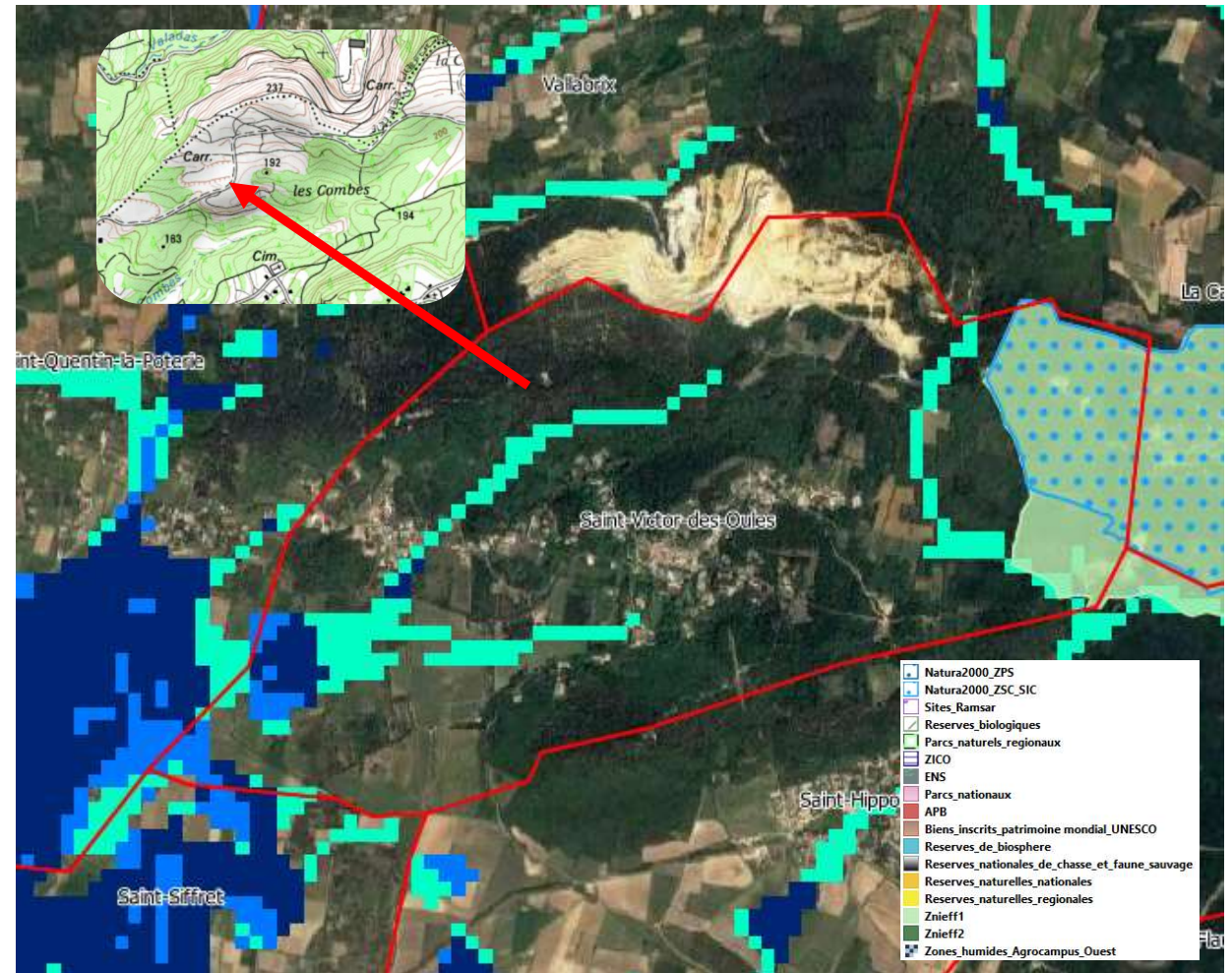
Identification des sites propices

- Etudier un périmètre élargi afin d'écarter les zones à enjeu (environnementaux, paysagers, topographiques, coactivités problématiques etc.).
- Les parcelles communales sont priorisées
- La zone d'études initiale est donc généralement plus grande que le projet définitif, la zone d'implantation définitive s'affine au fur et à mesure des études.



Superposition des couches

- **Boralex** attache une grande importance aux enjeux environnementaux, en évitant les zones à fort enjeu (Natura 2000, PNA, etc.)
- Une ancienne carrière apparaît sur le fond de carte IGN.



SOMMAIRE

TOUR DE TABLE

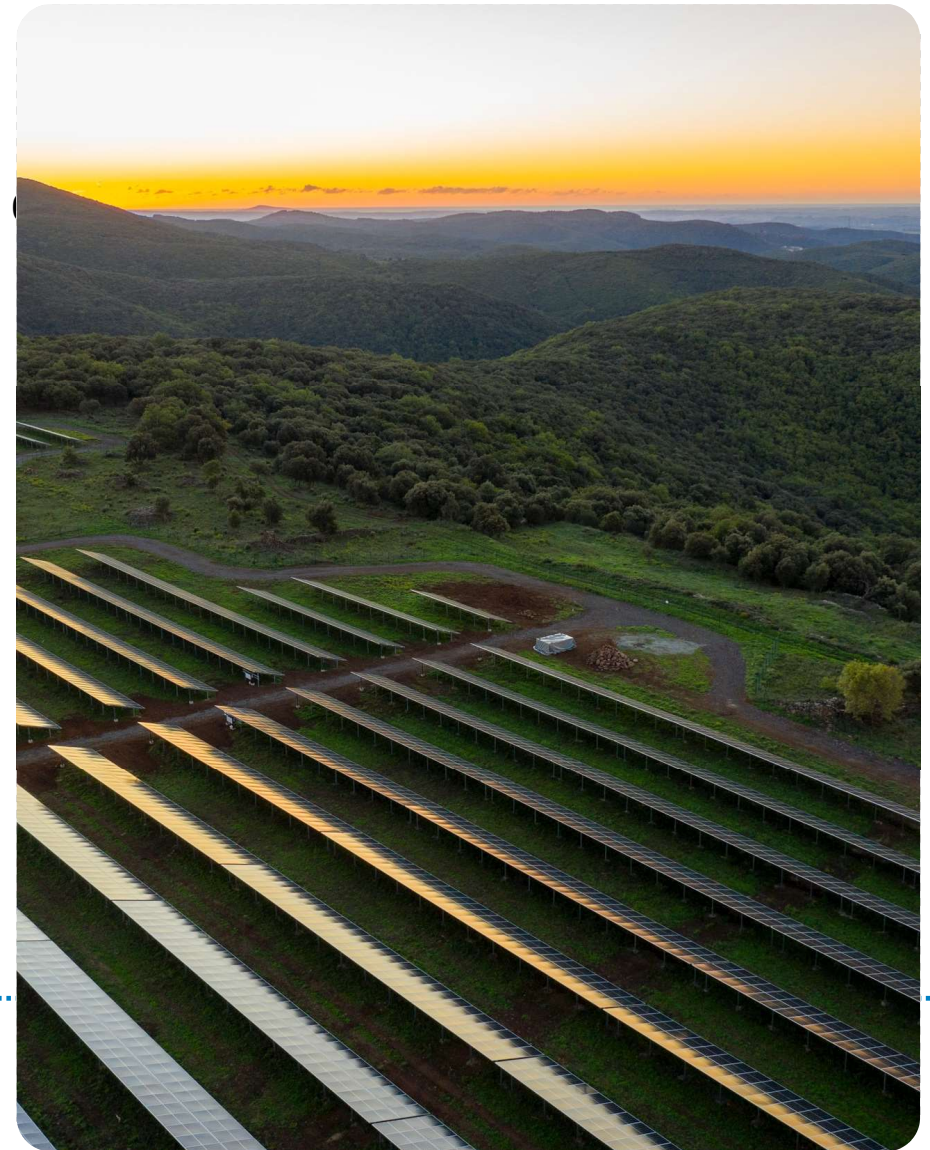
INTRODUCTION

BORALEX, QUI SOMMES-NOUS ?

POTENTIEL COMMUNAL

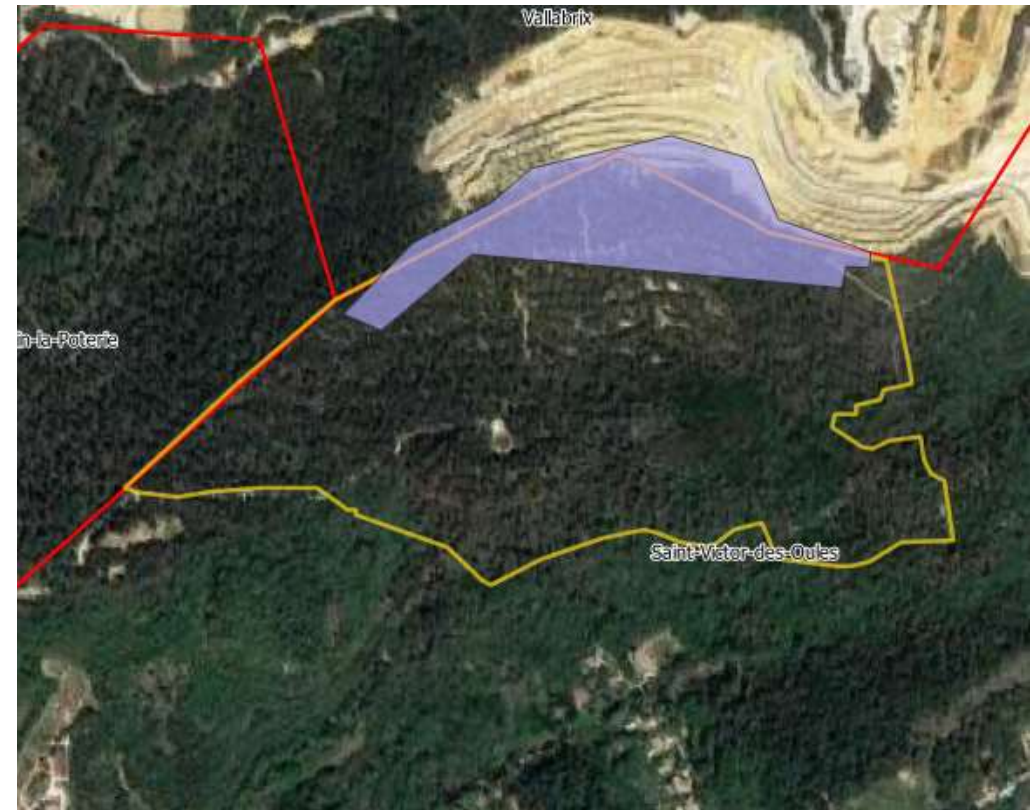
PRESENTATION DU PROJET

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES



La zone d'étude

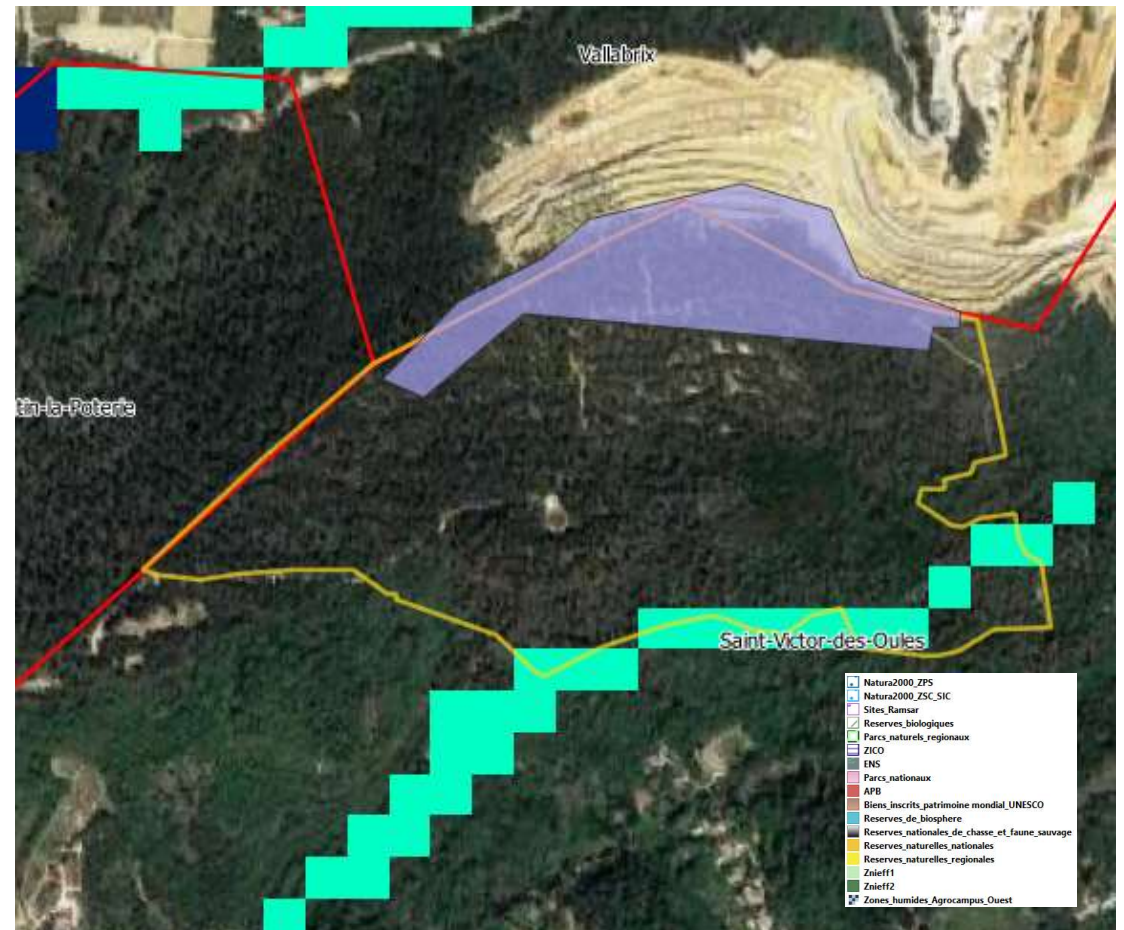
- La zone d'étude fait environ 36ha
- Des études approfondies ont été menées afin de déterminer une zone projet au sein de cette emprise.



Enjeux environnementaux bibliographiques

La zone d'étude se trouve **en dehors de tout périmètre de protection réglementaire.**

Des **milieux humides** sont toutefois identifiés **en limite Sud** de la zone d'étude.



Les études réalisées pour ce projet



Etudes naturalistes

Durée des études : 12 mois + 4 mois



Etude incendie

Durée des études : 6 mois



Etudes paysagères

Durée des études : 6 mois



Etude forestière

Durée des études : 2 mois



Etudes hydrauliques

Durée des études : 2 mois + 3 mois



Etude des particules fines

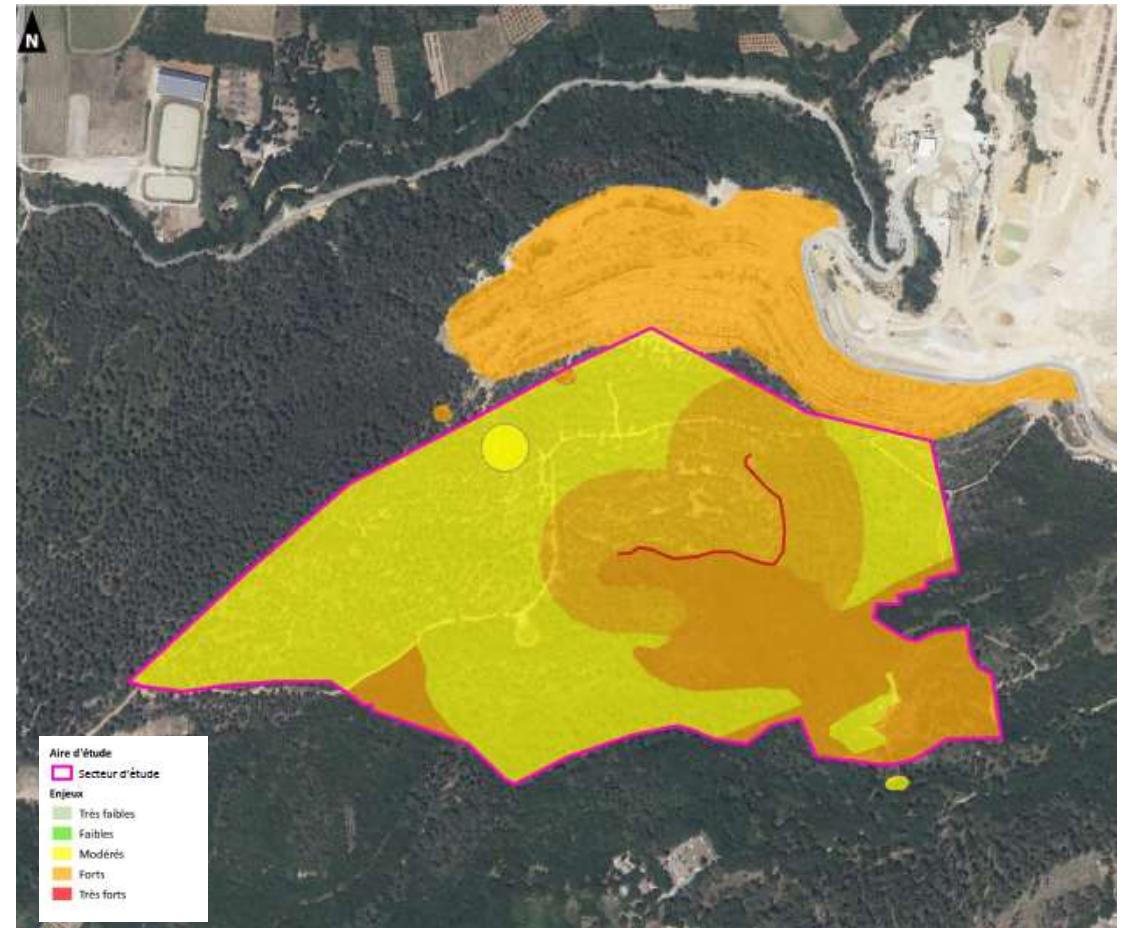
Durée des études : 3 mois

Enjeux environnementaux identifiés par Auddicé

Toute la zone est en **enjeu modéré**, à cause des espèces qui ont été identifiées (avifaune, chiroptères, etc.)

L'**enjeu fort** représente un périmètre potentiel de chasse et de transit pour les **chiroptères**.

Des **rochers érodés nus**, utilisés par le **Grand-Duc d'Europe**, comme zone de **repos**, ont été identifiés comme enjeu **très fort**, ce qui explique la zone tampon de **100m** pour conserver ce périmètre.

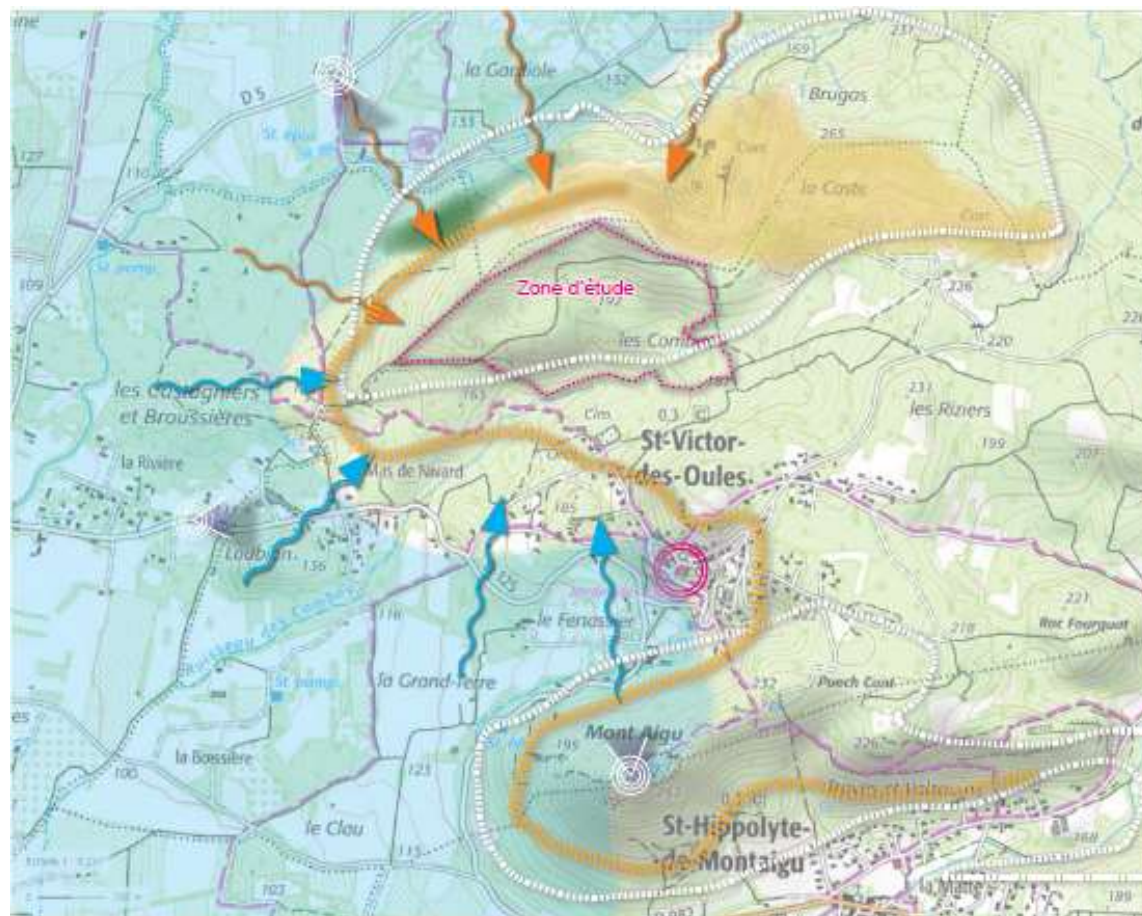


Intégration locale et paysagère par Epure paysage



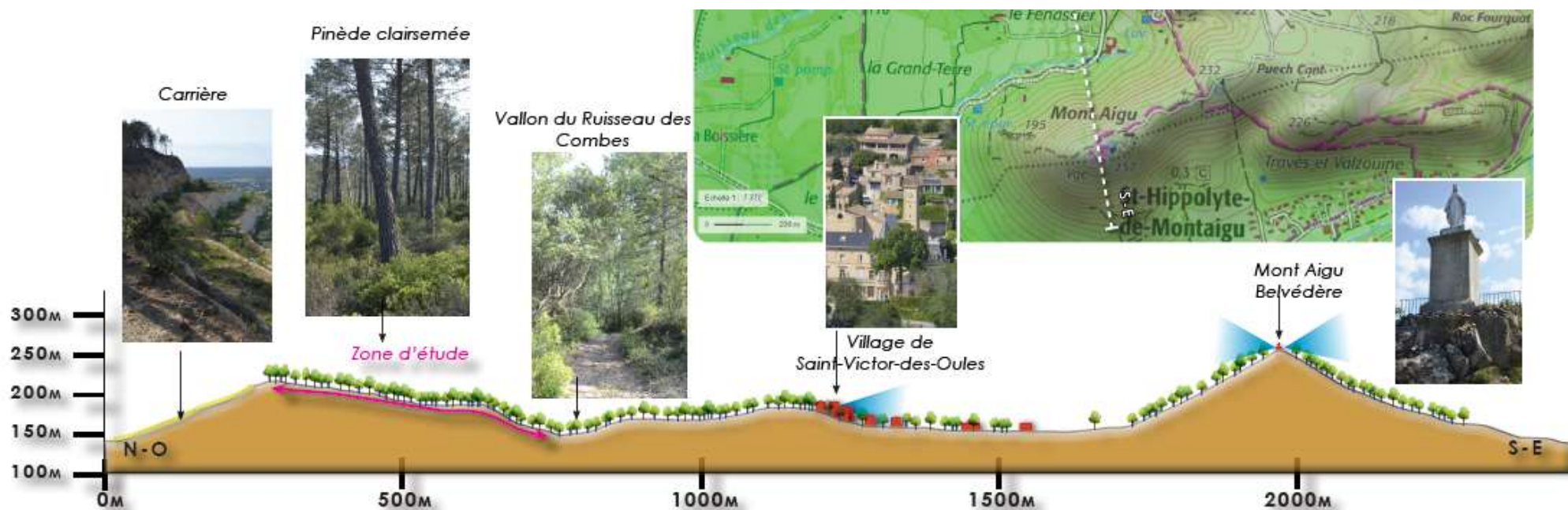
Le belvédère du Mont Aigu, est localisé à une distance de 1,1 km de la zone d'étude.

La zone d'étude se trouve sur un plateau assez haut, ce qui va réduire fortement toute visibilité avec les milieux environnants.



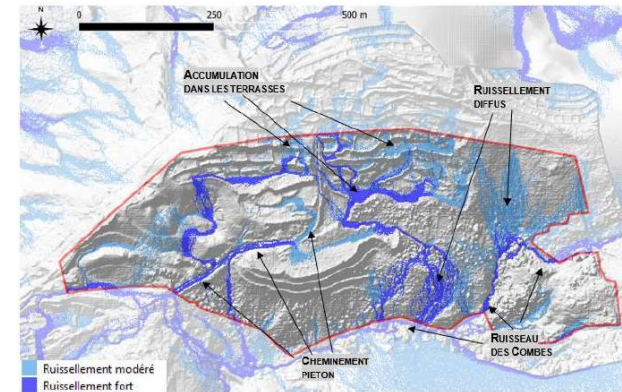
Intégration locale et paysagère

Le projet se trouve au nord de la commune. **Aucun point de vue depuis la commune n'a été identifié, du fait de la topographie orientée sud et aussi du caractère boisé de la zone.**

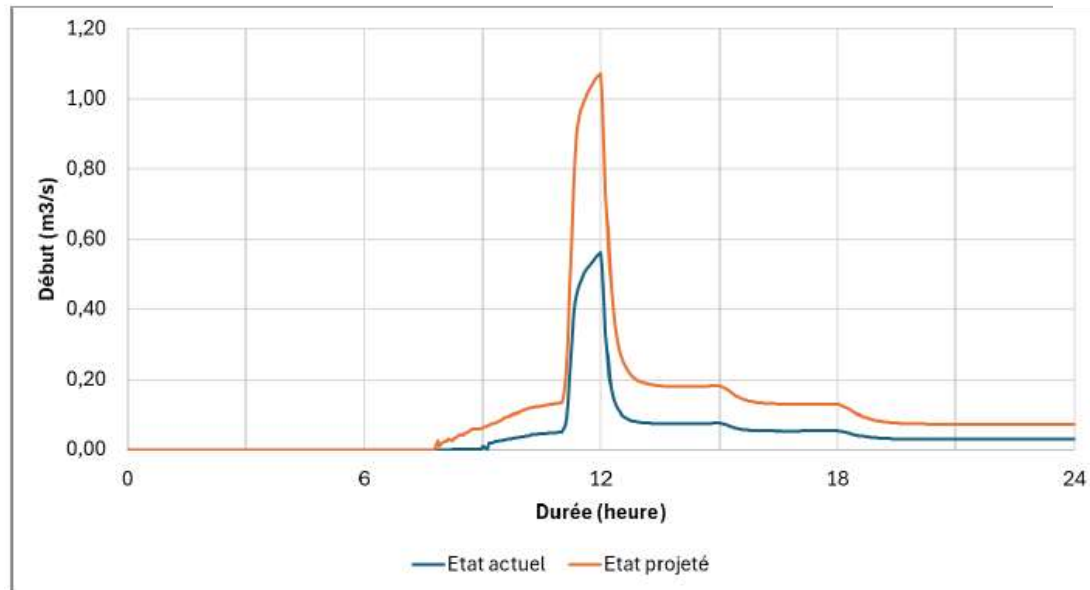


Enjeux hydrauliques

- L'étude hydraulique démontre des ruissellements modérés à forts sur la zone d'étude



Identification des axes d'écoulement préférentiels par la méthode EXZECO (Source : ISL, 2023)

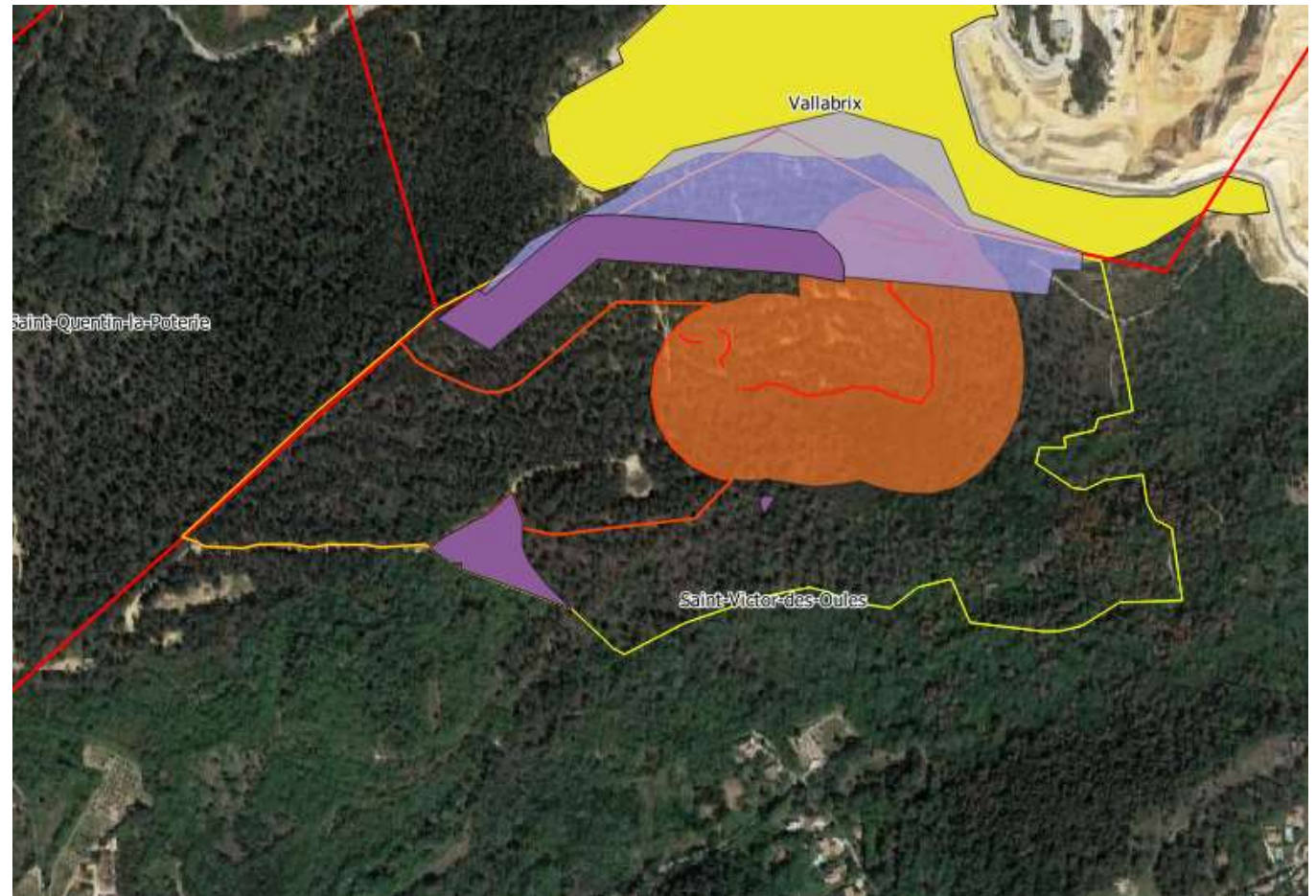


Accroissement du débit dû au projet

Zone projet validée avec les services de l'état

Compte tenu de l'ensemble des études :

- Un tampon de 100m a été conservé pour le **Grand-Duc** afin d'assurer un impact résiduel **faible ou insignifiant**.
- Une **zone d'évitement** pour enjeu chiroptère au sud-ouest du périmètre
- Une **zone d'évitement** au nord pour enjeu amphibien (Crapaud Calamite), ainsi que pour un **enjeu paysager**
- Une **bande des Obligations Légales de Débroussaillage de 50m** est préconisée tout autour du projet



Projet communal de Saint-Victor-des-Oules



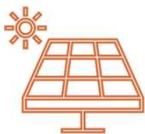
Puissance envisagée **6 MWc** sur une surface d'environ **7 ha**



Energie produite **9 190 MWh/an**



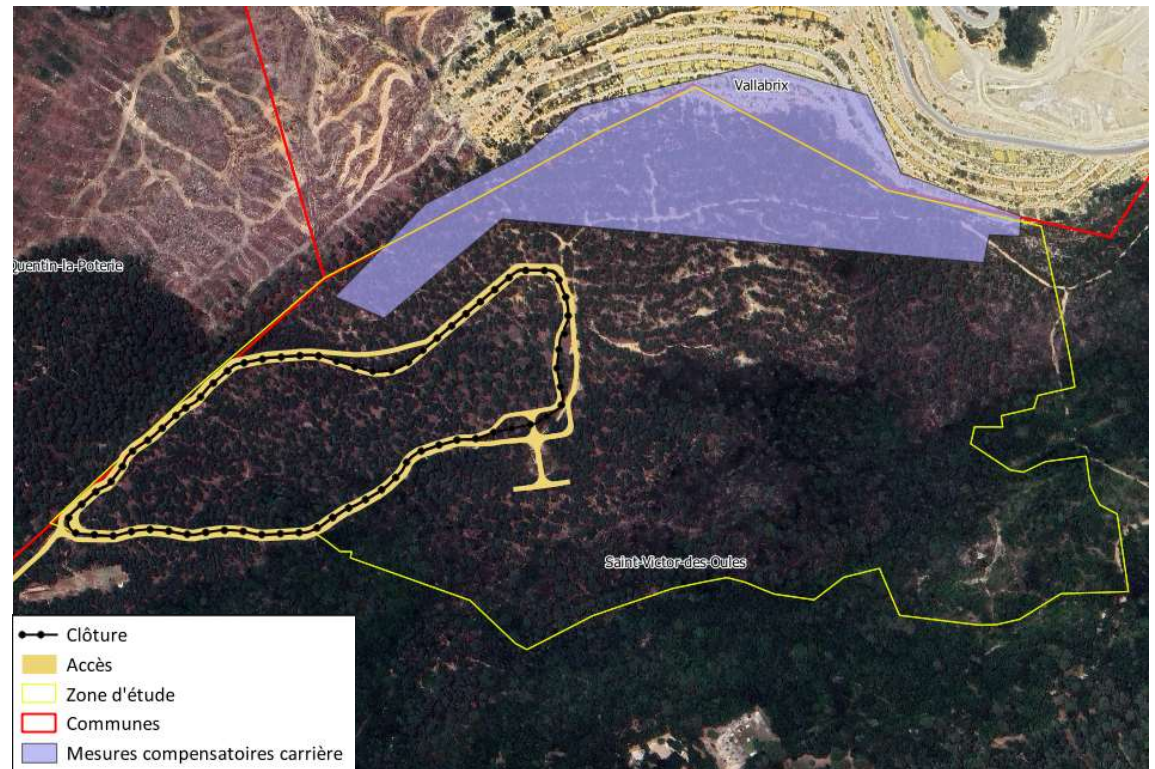
Equivalent de la consommation électrique d'environ **2000 foyers**



Mise en service prévue en **2026**



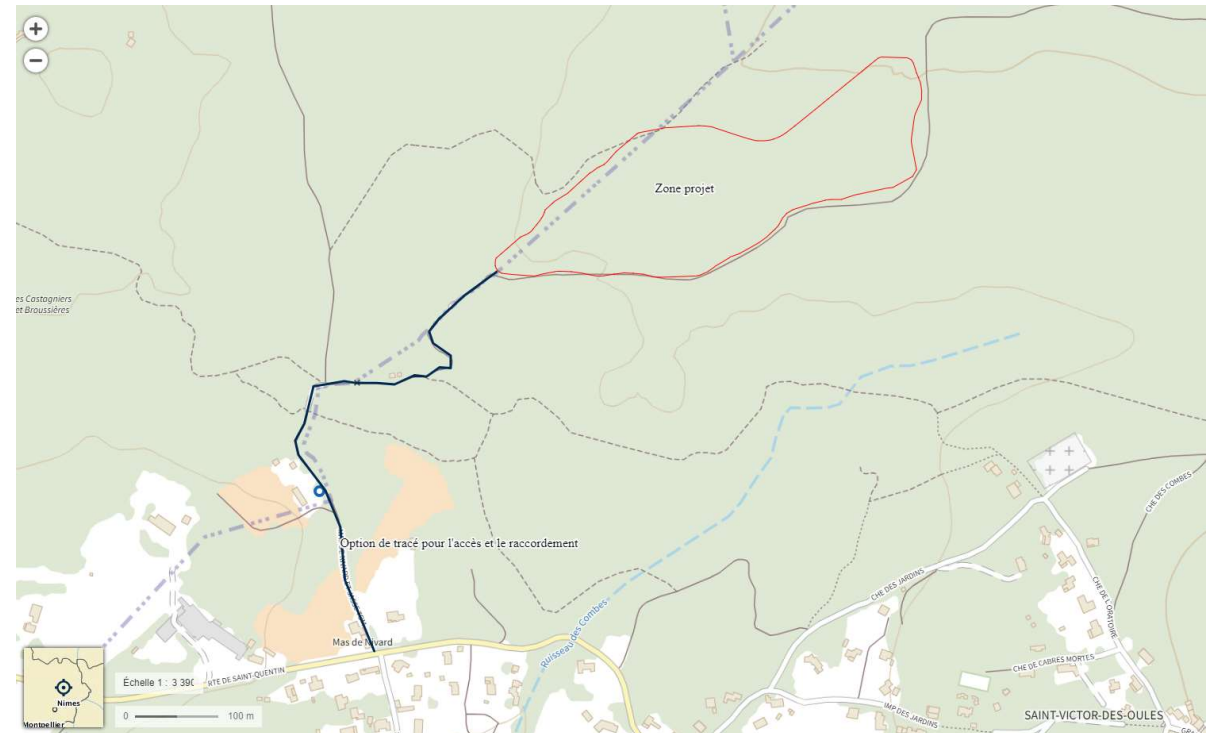
Actuellement en phase de préparation de dépôt



Accès, raccordement et urbanisme




Sur la carte ci-contre figure l'option d'accès au site du projet jusqu'au réseau routier départemental.

Le tracé du raccordement électrique depuis le site suivra le même tracé que celui de l'accès et rejoindra le réseau moyenne tension en local ou au poste source d'Uzès.



La commune de Saint-Victor-des-Oules est en carte communale. En tant qu'installations nécessaires à un équipement collectif, le projet est compatible.

Planning du projet

	2024						2025									
	Juillet	Août	Sept	Oct	juillet	Déc	Janv	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct
Comité de projet																
Calcul impacts + mesures ERC																
Validation du dossier de dépôt																
Dépôt			★													
Instruction (10 mois)																
Obtention														★		
Purge (2 mois pour PC)																★
AO CRE																

SOMMAIRE

TOUR DE TABLE

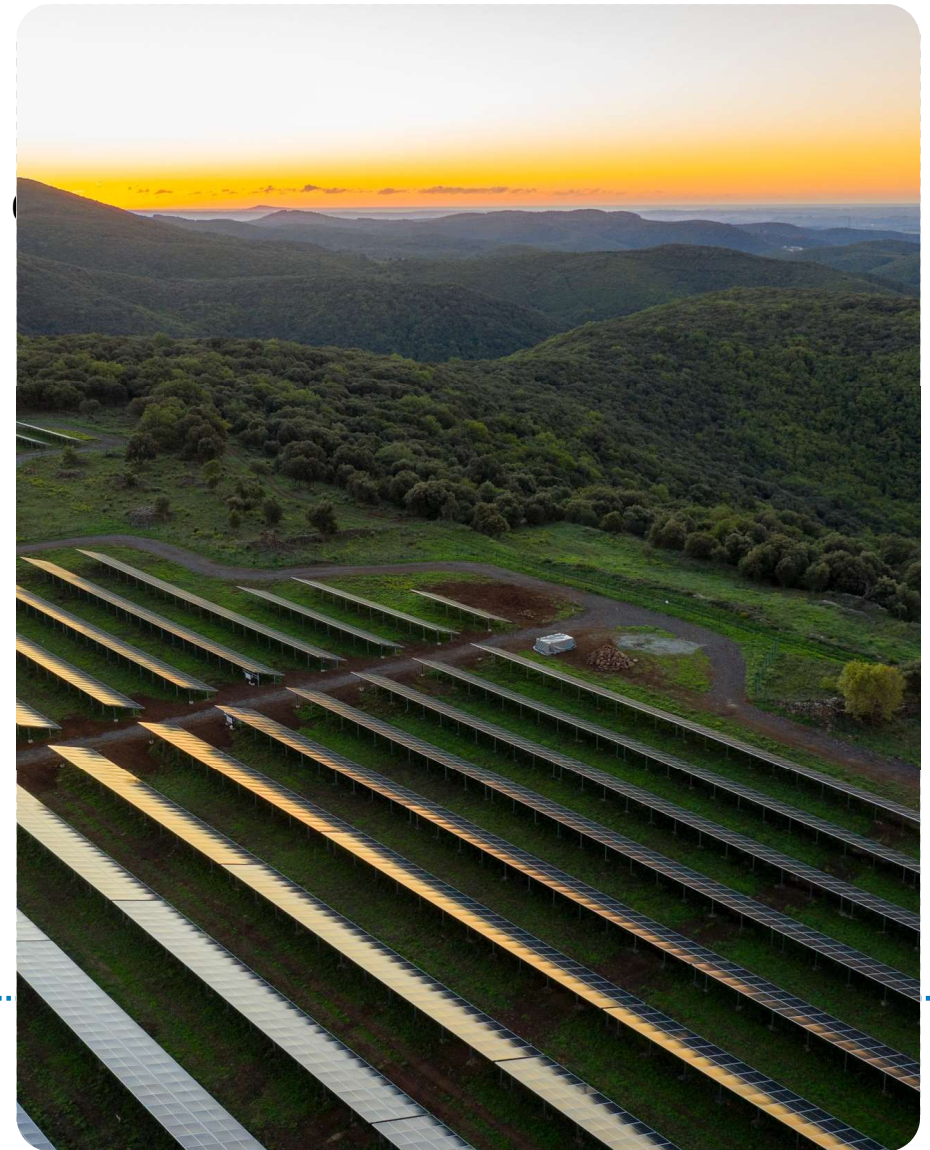
INTRODUCTION

BORALEX, QUI SOMMES-NOUS ?

POTENTIEL COMMUNAL

PRESENTATION DU PROJET

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES



Retombées fiscales annuelles

Le parc aura une puissance d'environ **6 MWc** produira annuellement **9,190GWh**, soit l'équivalent d'environ **2 000 foyers**, hors chauffage et eau chaude.

Retombées fiscales annuelles (en €)	TFPB	CFE	IFER	Total
Commune de Saint-Victor des-Oules	1 700	-	3 600	5 300 €
Communauté de Communes Pays d'Uzès	100	2 100	9 000	11 200 €
Département du Gard	-		5 400	5 400 €
TOTAL RETOMBEES ANNUELLES				21 900 €

La Commune de Saint-Victor des Oules recevra également la taxe d'aménagement pour un montant d'environ **10 600 €**.

Boralex privilégie le tissu économique local

- Bureaux d'études (Étude d'impact environnemental, paysager, naturaliste...)
- Terrassement - VRD
- BTP – Gardiennage
- Électriciens
- Entrepreneurs espaces verts
- Pépiniéristes
- Autres...



Boralex privilégie, en respectant les normes en vigueur, le travail avec des entreprises locales pour les structures métalliques du parc, et d'autres corps de métiers locaux.

- Création d'emplois non délocalisables
- Remplissage du carnet de commandes des entreprises locales
- Appui à la pérennisation des emplois locaux : commerces, PME, industriels...

Accompagner le territoire

Historiquement présente dans les territoires, Boralex collabore avec les parties prenantes locales accueillant ses projets tout au long de la durée de vie de ceux-ci.

- ✓ Équipe dédiée à la communication
- ✓ Participation à des événements locaux
- ✓ Organisation de Journées portes ouvertes
- ✓ Mécénat et sponsoring en phase d'exploitation



PÉRIODE DE QUESTIONS

Ce comité a permis d'engager le dialogue entre les différentes parties prenantes du projet qui ont formulé des observations.

Boralex a intégré les observations, questions et remarques, émises par le comité de projet, en y répondant lors de la rencontre.

Boralex espère avoir correctement répondu aux différentes observations des différentes parties prenantes. La société Boralex privilégie une vision et relation à long terme par son activité de développeur, constructeur, exploitant de sites de production d'énergies renouvelables. L'ancrage territorial et le souci du partage de l'information font parties de l'ADN de Boralex.

Le développement des énergies renouvelables est une nécessité pour répondre à l'urgence climatique et pour que la France dispose d'une ressource en énergie alternative, locale et indépendante. Boralex a conscience que tout projet photovoltaïque a des impacts, et peut susciter des interrogations. C'est pourquoi nos équipes de développement et de maintenance se tiennent à disposition des parties prenantes du territoire pour échanger et trouver des solutions permettant de minimiser les impacts locaux du projet.

Rasha BOURAHLA

Cheffe de projets

06 60 32 37 89

rasha.bourahla@boralex.com

Rémi BUISSONNIER

Responsable Développement Territorial

06 37 45 18 71

remi.buissonnier@boralex.com

Boralex, agence Sud :

15 rue Beauvau

13001 MARSEILLE

